

Rapport public Parcoursup session 2025

ESPL - école supérieure des pays de la loire - BTS - Services - Gestion des transports et logistique associée - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

ESPL - école supérieure des pays de la loire - BTS - Services - Gestion des transports et logistique associée - en apprentissage (33666)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
ESPL - école supérieure des pays de la loire - BTS - Services - Gestion des transports et logistique associée - en apprentissage (33666)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	49	2

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins scolaires	Bulletins scolaires	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations des professeurs Notes	Bulletins de notes et fiches avenir	Très important
Savoir-être	Posture professionnelle	Projet et posture au moment de l'entretien	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Echange au moment de l'entretien	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Parcours professionnel et personnel	CV	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Nous attachons une importance particulière à l'assiduité et à l'implication de l'élève dans son parcours scolaire. Un nombre important de retards et/ou d'absences injustifiées, ainsi que des appréciations globales négatives concernant le sérieux ou l'investissement, peuvent constituer des éléments déterminants pour ne pas retenir une candidature.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

La participation des lycéens à une cordée de la réussite est effectivement prise en compte lors de l'examen des vœux, car elle constitue un élément qualitatif valorisant du dossier. Elle traduit l'engagement du candidat, sa motivation et sa capacité à s'impliquer dans un dispositif d'accompagnement exigeant. Cet investissement peut donc constituer un atout au moment du classement des candidatures.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'analyse des notes, l'assiduité et l'appréciation des professeurs constituent des indicateurs essentiels pour évaluer à la fois les performances académiques, l'engagement de l'élève et la qualité de son comportement en classe.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- S'intéresser au secteur des transports et de la logistique, dans un contexte national et international
- S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique dans un cadre national, européen et international
- Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client dans un cadre national et international
- Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés
- Disposer de compétences pour travailler en équipe
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Signature :

Cecile DELRUE,

Chef d'établissement de l'établissement ESPL -
école supérieure des pays de la Loire